

La problématique de l'autochtonie dans le partage du pouvoir politique dans la ville de Lambaréné au Gabon de 1990 à 2018

Gérémié David MOULECKA,
Docteurant en Histoire Africaine
Département d'Histoire et Archéologie
Université Omar Bongo de Libreville
Centre de Recherche et d'Études en Histoire et Archéologie
geremimoulecka@gmail.com

Résumé

La ville de Lambaréné, comme d'autres villes du Gabon, a connu des migrations de plusieurs peuples dits allochtones qui se sont ajoutés aux peuples autochtones. Malgré une cohabitation harmonieuse, l'autochtonie est essentielle dans l'échiquier politique de la ville où elle fonde et configure la distribution des postes électifs. Depuis les années 2000, l'autochtonie se trouve toutefois chahutée en raison des velléités des Allochtones à vouloir rebattre les cartes du jeu politique. Fondé sur des sources orales et une bibliographie diversifiée, le présent article, loin de remettre en cause l'unité des peuples, entend faire la recension des éléments probants dans l'administration de la preuve d'autochtonie observée à Lambaréné dans l'intervalle temporel allant de 1990 à 2018.

Mots clés : Lambaréné - Autochtonie - Allochtone - Vie politique - Géopolitique.

The issue of autochthony in the sharing of political power in the city of Lambaréné in Gabon from 1990 to 2018

Abstrat

The city of Lambaréné, like other cities in Gabon, has experienced the migrations of several so-called allochthonous peoples who have joined the indigenous peoples. Despite a harmonious cohabitation, autochthony is essential in the political scene of the city where it founds and configures the distribution of elective positions. Since the 2000s, however, autochthony has been heckled because of the inclinations of non-natives to reshuffle the cards of the political game. Based on oral sources and a diverse bibliography, this article, far from calling into question the unity of peoples, intends to review the evidence in the administration of the evidence of autochthony observed in Lambaréné in the temporal interval ranging from 1990 to 2018.

Keywords : Lambaréné - Autochtony - Allogene - Political life - Geopolitic.

Introduction

La ville de Lambaréné est la capitale provinciale de la province du Moyen-Ogooué, située au centre du Gabon. Autrefois, Lambaréné était une région d'immigration de peuples divers. Les Myéné, les Akélé et les Fang s'établirent les premiers vers la seconde moitié du XVII^e siècle. Dans sa migration, le peuple Mérié¹ vint s'y établir au moment où la ville devint une zone économique prospère avec l'installation des chantiers forestiers pendant l'époque coloniale. Bien que la cohabitation soit harmonieuse entre les peuples, il n'en demeure pas moins que dans le champ politique, l'autochtonie apparaît essentielle dans le partage du pouvoir local. L'autochtonie renvoie ici au caractère autochtone des peuples de la région. Ainsi, un autochtone est « le membre d'une population installée sur un territoire donné avant tous les autres, qui a établi des relations particulières, anciennes et toujours actuelles avec ce territoire et son environnement, et qui a des coutumes et une culture qui lui sont propres » (C. de Lespinay, 2016, p. 19)

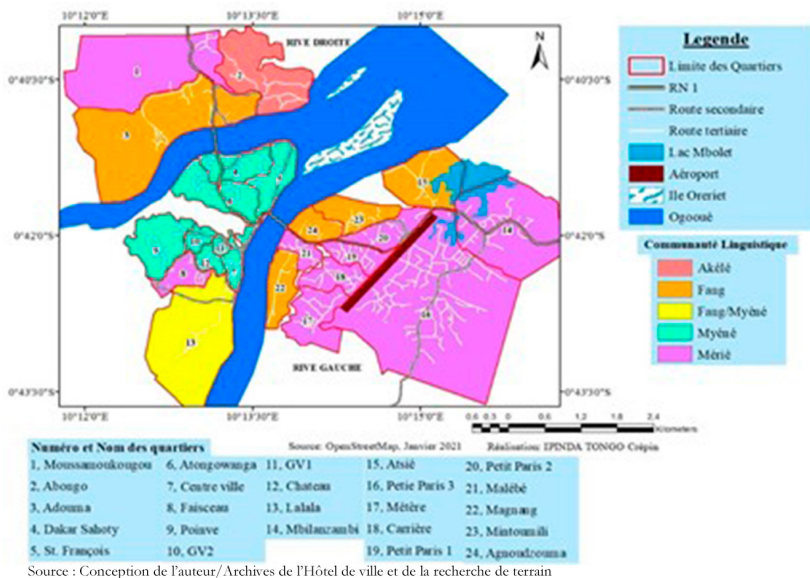
Partant de ce qui précède, notre réflexion soulève la question centrale suivante : quelle est l'influence de l'autochtonie dans l'échiquier politique à Lambaréné ?

La réflexion soutient l'idée que l'autochtonie joue un rôle primordial dans le partage du pouvoir au sein des peuples locaux. L'objectif de l'étude est de recenser des éléments probants dans l'administration de la preuve d'autochtonie observée à Lambaréné dans l'intervalle temporel de 1990-2018. Ces deux bornes correspondent respectivement au retour du multipartisme et de la tenue de la dernière élection couplée (législative et municipale).

Pour atteindre cet objectif, une palette documentaire est mise à contribution. Elle est composée d'enquêtes orales et d'une bibliographie diversifiée. De l'exploitation de l'ensemble documentaire découle une articulation de l'étude en deux parties. La première présente les peuples autochtones et allochtones. La

1. Appellation des populations venues du sud à savoir Nzébi, Punu, Tsogho, Snago etc.

seconde met en relief l'influence significative de l'autochtonie dans le domaine politique à Lambaréné.



Carte 1. Localisation zonale des différents peuples à Lambaréné

1. Les peuples autochtones et allochtones de Lambaréné

La ville de Lambaréné a connu deux mouvements migratoires. Le premier est la migration des peuples dits « autochtones » tous venus d'ailleurs. Le second a eu lieu lors de la prospérité économique, conséquence du développement des chantiers forestiers pendant l'ère coloniale. Dans ce brassage, il se dégage des peuples dits « autochtones » composés de Myéné, Akélé et Fang d'une part ; et d'autre part des peuples dits « allochtones » constitués de Mérié (Nzebi, Tsogo, Guisir, Sango...). La cohabitation entre ces peuples est harmonieuse.

1.1. Les peuples autochtones : Myéné, Akélé et Fang

À propos du peuple Myéné des auteurs tels que Léopold Codjo Rawambia (1993), Hubert Deschamps (1962) et Michelle N'neghe (2019) remontent sa migration vers le début de la seconde moitié du XVII^e et le XIX^e siècle. Pour H. Deschamps (1962, p. 17), « Les ancêtres sont venus du lac Tangagnika où ils étaient attaqués par les hommes chevaux (simpondo) ». E. A Romotingo (cité par M. N'neghe, 2019, p. 21) affirme qu'« On était vers le lac Tangagnika. C'est en migrant que nous nous sommes battus avec les peuples que nous avons rencontrés en chemin, nous ne les connaissions pas. C'est pourquoi nous avons parlé d'hommes à pattes d'animaux ». Ces propos sont corroborés avec ceux de L. Codjo Rawambia (1993, p. 523) qui affirme à son tour, « nous sommes partis du lac Tangagnika. Les blancs l'appellent de nos jours Tanganyika, l'autre nom est Abundje [...] ».

L'arrivée du peuple Galwa sur les rives du Moyen-Ogooué et des lacs voisins, en aval de Lambaréné, se situe avant 1860. Cette date est déduite du récit d'événements rapportés par Dawson Georges qui ont lieu au XIX^e siècle dans cette région : la mort du Roi Nkombé Éyadémba du patronyme « Roi soleil » et la venue des Fangs et des Portugais. Dawson Georges (cité par H. Deschamps, *op. cit*, p, 110) indique que : « Il (le roi) est mort en 1872. Les Pahouins sont arrivés vers 1860. Les Portugais étaient venus les premiers ; ils plantèrent des palmiers, des manguiers ». L'affirmation de ce même auteur selon laquelle « Les Galwa sont arrivés depuis deux siècles, en provenance du lac Onangué ». (Dawson Georges cité par H. Deschamps, *ibid*, p. 110) laisse penser que les Galwa sont arrivés vers 1660.

Quant au peuple *Akélé*, ainsi nommé par les Myéné, et *Bingom*, par les Fang, il aurait occupé avant l'invasion Fang de vastes espaces allant de Boué à la basse Como, et des Monts de Cristal à la basse Ngounié, enjambant l'Ogooué et jusqu'aux lacs de la région de Lambaréné. C'est un peuple de « chasseurs et guerriers demi-nomades, [...] parfois rapprochés des pygmées, avec qui certains de leurs propres

groupes vivent en symbiose » (H. Descamps, *idem*, p. 128). Le peuple Akélé est l'un des peuples minoritaires du Gabon contemporain².

La communauté fang est présente non seulement dans le Moyen-Ogooué mais aussi dans quatre autres provinces du Gabon (Éstuaire, Ogooué-Ivindo, Ogooué-Maritime et Woleu-Ntem). Pour A. F. Ratganga-Atoz (1999, p. 157), « les fang dans leur progression poussèrent d'autres peuples à l'immigration grâce à un système d'occupation légale, brutale ou amicale, certaines populations qui les avaient précédées dans plusieurs régions avant d'atteindre et de s'installer dans plusieurs provinces » comme le Moyen-Ogooué et la ville de Lambaréné cadre spatial de la présente réflexion.

1.2. Le peuple allochtone : les Mérié

Le peuple Mérié est l'ensemble des peuples (Nzébi, Punu, Tsogo, Guisir, Massango, etc.) venus du sud. Ces populations pour la plupart sont arrivées au XX^e siècle, lorsque la ville de Lambaréné fut un grand foyer économique notamment avec les chantiers forestiers et les coupes familiales. Elle a connu un essor économique très important dès le XX^e siècle. Les chantiers forestiers pour fonctionner avaient besoin d'une main-d'œuvre importante. Vu l'insuffisance locale, il fallait la faire venir d'autres horizons. La source d'approvisionnement la plus proche fut le sud, c'est-à-dire dans la région de la Ngounié. Certaines de ces populations ouvrières ne pouvant plus repartir trouvaient mieux de s'y installer à leur région de travail. La période des chantiers forestiers fut la plus faste en termes de transhumance humaine des contrées du Sud vers Lambaréné. Mais, nous ne pouvons pas déterminer avec exactitude la période d'arrivée des premières populations Mérié dans cette localité, car, leur migration paraît avoir commencé bien plus tôt.

2. Il est précisément localisé en grande partie dans la province du Moyen-Ogooué particulièrement au quartier Abongo, dans le Département de l'Ogooué et des Lacs aux villages Nombakélé, Makouké et Belle-vue et dans la province de la Ngounié notamment à Mouila, Sindara, à Mbigou mais aussi dans l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué-Ivindo et le Haut-Ogooué.

En réalité, aucune des populations établies à Lambaréné n'est originaire de cette partie du Gabon. Les différents peuples qui occupent cet espace résultent de migrations Bantu qui ont lieu à travers l'Afrique. Pour T. Obenga (1989, p. 27), « le noyau primitif du développement des langues Bantu était situé quelque part au Sud du lac Tchad, avec un noyau secondaire au Nord-ouest du lac Victoria ». Donc, les populations de la ville de Lambaréné sont toutes venues d'ailleurs. Car, l'autochtone fait référence au rattachement à la terre et n'y est pas venu par immigration. Or, les populations présentes à Lambaréné doivent leurs existences sur les lieux que grâce au phénomène de l'immigration qui a eu lieu à travers l'Afrique.

1.3. Une cohabitation harmonieuse entre les peuples

Les peuples africains ont toujours vécu selon la notion « déterritorialisation et reterritorialisation » (S. Mboyi Bongo, 2019, p. 331). Quel que soit l'endroit où l'on se trouve, les mythes et les légendes notamment africains parlent d'un ancêtre commun à tous les peuples. Des ethnies, des clans, et des lignages ont une descendance commune ; d'où, l'existence des liens de parenté forts des uns et des autres. C'est ainsi que le clan « *Baghuli* » chez les Nzebi correspond aux clans « *Ebiveign* » des Fang, « *Avandji* et *Avandj'igolo* » chez les Nkomi et le Galwa, « *Azali* » chez les Orungu, « *Badumbi* » chez les Punu et « *Sima* » chez les Sango etc. Aussi, le clan « *agbekaza* » des Mpongwé est apparenté aux clans « *esaméko* » des Fang et « *mombi* » des Ghisir. Le clan « *ébimul* » des Fang est apparenté au clan « *anuma* » des Galwa. Il en est de même du clan « *ndjobè* » des Tsogho avec des clans « *baghuli* » des Nzebi, « *budinga* » des Ghisir et « *sima* » des Sango (G. Rossatanga-Rignault, 2009, p. 244-245). Tout ceci peut être un facteur d'unification et d'attente mutuelle.

La cohabitation entre les peuples s'est faite de manière pacifique. Le Galwa a su établir des rapports amicaux avec d'autres peuples venus le rejoindre à Lambaréné. Bien que le peuple Fang soit reconnu comme « farouche guerrier » selon (A. F. Ratanga-Atoz, 2009, p. 8), il s'est installé sans conflit direct avec le peuple qu'ils ont trouvé sur les

lieux malgré leur nombre imposant. En réalité le caractère excessif du Fang paraît exagéré comme le note B. Minko Mve (2003, p. 51) :

Contrairement à ce qu'affirment certains écrits, les Fang étaient non-violents. Ils le montraient par la retenue, et traitaient autrui de façon correcte [...]. Ils investissaient presque tout dialogue. Il s'agissait d'une technique de pacification permettant d'expulser au plan verbal l'imminence redoutée de la violence physique.

Les peuples venus du Sud Gabon ont été aussi reçus dans l'hospitalité et la générosité des peuples dits autochtones. Ainsi, de manière globale, les différents peuples qui composent la population de Lambaréné ont très vite cohabité dans la convivialité et la fraternité. S'il existe le terme myéné « *anongoma* » pour désigner l'étranger, la ville de Lambaréné tend à ignorer le fait de l'autochtonie ou d'allochtonie dans la mesure où les mariages intercommunautaires sont légions. À ce sujet Lionel Boungoba affirme qu'« aujourd'hui, certes que l'on se bat pour un fauteuil politique mais le climat entre les peuples est très calme. Il y a un brassage de population qui se fait avec les mariage que l'on célèbre entre Fang et Nzebi, Punu et Myéné, Akélé et Nzebi etc³ ».

La cohabitation entre les peuples est également attestée par la composition démographique des quartiers. Soutenant cette idée de proximité résidentielle, Urlan Boussamba note qu'« aujourd'hui on assiste à un vrai métissage des populations. Si tu vas à Adouma⁴ tu trouveras qu'il y a des Mérié qui y vivent. À Petit Paris III⁵, il y a des habitations des Fang et des Myéné. Certes qu'on va dire que la carrière c'est pour les Nzebi, mais non ! Il y a des Fang, Myéné et Akélé⁶ ».

Ces liens intercommunautaires donnent un élan d'unité nationale. Il n'est mentionné nulle part un quelconque conflit ayant opposé les

3. Boungoba Lionel. Entretien du 15 janvier 2021 à Lambaréné.

4. Quartier situé sur la rive droite au bord de l'Ogooué peuplé en grande majorité par la communauté fang dans le premier arrondissement de Lambaréné.

5. Le plus grand quartier de la Lambaréné situé dans le deuxième arrondissement peuplé par la communauté Nzebi.

6. Boussamba Urlan. Entretien du 20 janvier 2021 à Lambaréné.

peuples autochtones aux peuples allochtones dans la contrée. Pour G. Rossatanga-Rignault (2009, p. 233), « la mémoire collective des Gabonais ne connaît pas de traditions de guerres ethniques ayant suscité une haine séculaire entre tel ou tel groupe avant et après la période coloniale ». L'absence de conflits a favorisé l'implantation pacifique des différentes populations.

Malgré la cohabitation remarquable de ces peuples, force est de relever que l'autochtonie influence significativement la configuration de l'environnement politique de Lambaréné.

2. L'influence significative de l'autochtonie dans le domaine politique

Lambaréné est généralement considérée comme le « Gabon en miniature » en diversité multiethnique. Comme dans d'autres localités du pays, l'autochtonie y est déterminante dans le partage et la conquête des postes impliquant le suffrage direct et indirect. Chercher à examiner l'influence de l'autochtonie dans l'échiquier politique à Lambaréné, c'est opportunément d'abord s'intéresser à la géopolitique à la gabonaise puis porter une attention successive à la conception naturelle de l'autochtonie dans le jeu politique et à la domination et la manipulation de l'autochtonie dans le jeu politique à Lambaréné.

2.1. La « géopolitique » à la gabonaise : essai de compréhension conceptuelle.

Le dictionnaire français *Le Littré* (C. Blum, 2007, p. 132) définit la géopolitique comme « [...], permettant de prendre en compte l'influence de la réalité géographique sur les décisions politiques des États ainsi que les actions des hommes sur cet espace ». Qu'en est-il de la géopolitique à la gabonaise ? Quelques conceptions des acteurs politiques et définitions des analystes permettent d'y répondre. D'après F. Matsiengui Mboula (2015, p. 14-15) la « géopolitique » s'entend comme,

Le partage tribalo-régional de l'espace politico-administratif. La « géopolitique » a pour rôle de maintenir un certain équilibre entre les différentes provinces du Gabon au niveau du partage des postes politico-administratifs. Par exemple il y a neuf provinces au Gabon, il faut donc neuf gouverneurs. Chacun des gouverneurs étant issus d'une province.

Concept absent de la constitution de la République et du code électoral, la géopolitique occupe une place dans les arcanes de gestion au Gabon. À ce propos G. Rossatanga-Rignault (2009, *op. cit.*, p. 228) écrit :

La meilleure illustration en est le système dit de la « géopolitique ». Il s'agit d'une institution infra-juridique qui postule l'exercice et le partage du pouvoir d'État sur la base de critères d'appartenance géo-ethnique, [...]. Ainsi, cela a beau n'être inscrit nulle part chacun et tous savent ce qui doit ou est censé revenir à chacun et aux autres. Les postes dans l'appareil d'État obéissent ainsi à une allocation satisfaction et l'équilibre entre toutes les composantes de la nation, même si chacune d'elle a tendance, naturellement, à estimer que sa part du « gâteau national » n'est pas celle qui devrait lui revenir.

Pour Albert Bernard Bongo⁷, président de la République gabonaise de 1967 à 2009, la mise en place du parti unique, en 1968, et sa logique géopolitique répondaient à une préoccupation nationale visant à mettre fin aux conflits tribalistes. Il voulait impulser une certaine unité nationale au sein des populations gabonaises. Cette unité transparaît lors du 3^e congrès du Parti démocratique gabonais (PDG) :

L'histoire nous a prouvé, même après l'indépendance, que cette voie du multipartisme était néfaste à l'émergence d'une véritable nation gabonaise, unie et cohérente dans ses multiples composantes. Et ajoute que la construction de l'unité nationale devait elle-même, s'inspirer de la tradition africaine et s'appuyer résolument sur la pratique du dia-

7. Albert Bernard Bongo devenu El Hadj Omar Bongo en 1973, puis Omar Bongo Ondomba dans les années 2000. Homme politique gabonais (1935-2009). Il est le deuxième président de la République gabonaise de 1967-2009. Il est le Président-fondateur du Parti démocratique gabonais (PDG) le 12 mars 1968.

logue et de la concertation à l'africaine. Il fallait donc un parti de masse permettant d'asseoir une politique qui, garantissant la démocratie, doit assurer le progrès constant à chaque famille gabonaise grâce à une stratégie requérant l'aval du grand nombre⁸.

Dans la même veine, Philippe Nzenguët Mayila (cité par F. Matsienguï Mboula, *op. cit.*, p. 15-16), ancien Secrétaire général adjoint chargé des élections du PDG affirme que :

La « géopolitique » naît alors du souci des autorités politiques de ne pas voir, à l'intérieur du pays, certaines communautés ethniques, qui, soit par rapport à leur importance quantitative, soit par rapport à leur position auprès du Président de la République ou des autorités politico-administratives, donc de l'élite, bénéficient de certains avantages, de promotions ou de bienfaits de l'action politico-économique plus que d'autres.

Que ce soit dans le gouvernement, dans l'administration ou dans les structures politiques, du moins par rapport au PDG et au Président Bongo, vous remarquerez que toutes les communautés ou, disons toutes les zones régionales ou départementales sont plus ou moins représentées. [...]. Cette pratique n'est pas institutionnalisée de façon légale, mais c'est, disons-nous, une institutionnalisation de fait.

Assurément « chaque famille » ne pouvant être représentée, il est question de trouver dans chaque peuple une personnalité capable de jouer le rôle de leader. Ce dernier trouvé, il était sûr que non seulement la localité mais également la communauté sociolinguistique est déjà acquise grâce à l'attachement des populations à leur fils. Et qu'à travers ce fils, la communauté toute entière bénéficie des privilèges. Cela reste un point essentiel dans le jeu électoral à Lambaréné. Contrairement à Albert Bernard Bongo, le député Séraphin Akuré-Davin quant à lui apporte une nuance :

La « géopolitique » permet à toutes les communautés de se retrouver. [...]. La géopolitique a pour objectif de faire en sorte que toutes les communautés se retrouvent au niveau des instances dirigeantes. Mais cela a un inconvénient, c'est qu'à force de chercher quelqu'un de telle

8. Lire le 3^e congrès extraordinaire du PDG, 1986, p. 103.

ou telle ethnie, on amène les cancreaux aux affaires. [...]. Il y a une géopolitique pour faire en sorte que toutes les communautés se retrouvent mais il y a aussi les calculs politiques pour arriver aux affaires. [...]⁹.

À en croire S. Akuré-Davin¹⁰, la géopolitique peut être bénéfique dans la mesure où elle permet à tous les peuples de prendre part à la gestion du pouvoir. S'agissant de la commune de Lambaréné, la géopolitique permet au peuple myéné d'avoir la mainmise sur la gestion de la politique et de faire de la communauté fang la deuxième, devant la communauté Akélé. Pour ne pas frustrer, les peuples allochtones, Georges Rawiri¹¹, premier président du Sénat, par le truchement de la décentralisation, instaurée en 1996, créa la mairie du deuxième arrondissement afin d'avoir un poste politique. À ce sujet, Jean Jacques Bikoko dit, « la mairie du deuxième arrondissement c'est pour les sudistes. [...] Il a dit clairement que le premier arrondissement, c'est pour les Fang et la mairie centrale pour les Myéné. C'était cela la politique de Georges Rawiri pour que chaque ethnie soit représentée¹² »

Olivier Damien Allogho estime aussi :

Ces choix obéissent à des raisons politiques. Ce sont des choix stratégiques et politiquement développer par les leaders politiques. [...]. Cette stratégie a parfois entraîné la redistribution des postes politiques dans la ville de Lambaréné pour que certains ne se sentent pas laisser pour compte¹³.

En revanche, l'inconvénient majeur c'est qu'on envoie à des postes de responsabilité des gens qui n'ont pas le profil et la compétence parce qu'on voulait à tout prix un Nzebi, alors qu'il n'est pas à même de

9. Akuré-Davin Séraphin. Entretien du 9 septembre 2019 à Lambaréné.

10. Homme politique gabonais né en 1958 à Lambaréné. Il est médecin orthopédiste de formation. Il fut député maire et homme politique influent du PDG de 2001 à 2010.

11. Homme politique gabonais (1932-2006). Journaliste de carrière dès 1957, Directeur Général de la Radio nationale et fondateur de la Radiodiffusion Télévision Gabonaise (RTG), plusieurs fois ministre de la République pendant 25 ans (1964-1989).

12. Bikoko Jean Jacques. Entretien du 20 janvier 2021 à Lambaréné.

13. Allogho Olivier Damien. Entretien du 30 décembre 2020 à Lambaréné.

tenir à ce poste-là. On peut alors retrouver à la tête d'une localité un « cancre » selon l'expression de l'honorable Séraphin Akuré-Davin.

2.2. La conception naturelle de l'autochtonie dans le jeu politique

Le retour du multipartisme en 1990 a accentué la question de l'autochtonie par les hommes politiques. Le fait que chaque homme puisse se faire élire dans sa contrée d'origines met en avant une campagne basée sur le terroir et le repli identitaire. L'autochtonie renvoie directement à l'ethnie, au clan et à la région qui restent des arguments de poids dans la campagne électorale à Lambaréné. Soulignons tout de même que le retour au terroir est un fait naturel. Chaque homme politique ou chaque individu est issu d'une famille, d'un clan, d'un lignage et d'un village. Et dans cette logique, personne ne peut ne pas en faire recours lorsqu'il se sent menacé ou a besoin de suffrages.

À propos du repli identitaire, A. Dibi Kouadio (1994, p. 19) souligne :

Le vivant a cette disposition singulière de se contracter, de faire retour à soi quand il se sent menacé à l'extérieur. Dans la situation la plus difficile, [...], l'homme retourne à son être, afin de quêter en ses replis secours et sauvegarde, avec la certitude d'y trouver ce qui jamais ne saurait lui être ; infidèle, l'espace secret qui le lie à lui-même et par lequel il se lie à autrui, aux choses et au monde. Dans la détresse la plus radicale, dans le déchirement le plus triste en apparence, l'homme se souvient encore de l'existence d'un noyau irréductible en lui auquel il doit retourner afin de ne pas se perdre. [...].

Comme le dit une maxime populaire, « on n'est jamais mieux ailleurs que chez soi ». C'est dire que chaque homme politique doit avoir un fief politique. C'est pour lui un vivier électoral sûr avant d'en espérer ailleurs. À ce sujet Jean Vidal Kobo estime que :

On ne peut faire de la politique sans base et la première base en politique c'est d'abord votre village donc votre ethnie. [...]. N'importe quel candidat vous dira toujours que dans son village, on le vote automati-

quement. Ce n'est pas un frein. C'est à l'adversaire de pouvoir diviser sa base. Ce n'est pas un frein moins encore quelque chose de péjoratif au fonctionnement de la démocratie d'un pays. [...] ¹⁴.

De même, c'est dans cet ordre d'idée que Séraphin Akuré-Davin rappelle :

Le discours qui est proposé quand vous allez dans votre village est simple. C'est écouté ! Je suis votre fils. Pour moi, j'ai presque envie de dire que c'est normal. Qu'un sango vote un sango, un Fang vote un Fang, un Nzébi vote un Nzébi ça ne me gêne pas. (Et apporte une nuance en disant), mais il faut aller un peu au-delà, ce Sango qui vient qui est-ce ? Qui est-ce qu'il me propose ? [...]. Peut-être que là maintenant, il faut donner aux populations la capacité de lire les programmes ¹⁵.

Enfin, quant à Jeff Ndong, il pousse la réflexion un peu plus loin :

Le recours à l'autochtonie est quelque chose que l'on doit prendre sous deux angles, c'est-à-dire, d'un côté on peut le condamner ; de l'autre c'est un fait naturel. Condamner dans la mesure où on ne fait pas le choix de la bonne personne pour ses idées. On fait le choix juste en se référant à l'aspect social et familial. De l'autre côté, c'est un phénomène naturel parce que si aujourd'hui tu es mon frère et que tu te portes candidat, même si ton projet n'est pas bon, je vais te choisir parce que tu es mon frère. Pourquoi ? Parce que je vais te donner une chance d'aller aussi siéger à l'Assemblée nationale et quand je viendrais dans ton bureau [...], je peux sortir de là avec mon billet de 10 000 FCFA ; choses que je ne pourrai pas avoir dans un autre bureau (sic) ¹⁶.

Finement décryptés, les analystes et les témoignages révèlent plusieurs faits. D'abord, l'argument du fils du terroir est un fait naturel que l'on ne peut ignorer dans des contrées où cohabitent plusieurs peuples. Ensuite, lorsqu'on est candidat à une élection, on compte d'abord sur sa famille. Enfin, en sortant du cadre familial, il y a le cadre du clan, de l'ethnie, du village, de la province après de la nation toute entière.

14. Kobo Jean Vidal. Entretien du 15 août 2019 à Lambaréné.

15. Akuré-Davin Séraphin. Entretien du 9 septembre 2019 à Lambaréné.

16. Ndong Jeff. Entretien du 2 janvier 2021 à Lambaréné.

Au total à Lambaréné, comme dans d'autres localités du Gabon et d'ailleurs, chaque candidat a d'abord sa base électorale (son terroir, son ethnie) sur laquelle il peut compter.

2.3. La domination et la manipulation de l'autochtonie dans le jeu politique

L'autochtonie fausse le mérite politique à Lambaréné. Il n'est pas sans revers. En effet, dans des contextes donnés, face à des situations existentielles données, les réactions et les comportements de la conscience d'attachement au terroir sont si contraires aux aspirations des autres peuples vivant dans cet espace territorial, et partant des attentes de bon sens, qu'il est presque utopique de vouloir mettre en place un véritable partage équitable du pouvoir dans des localités où cohabitent divers peuples comme à Lambaréné.

Chaque parti ou homme politique a d'abord son espace sur lequel il s'appuie. Certains politiques ont du mal à sortir de leurs cadres d'origines. L'autochtonie qui a pour corollaire l'ethnie reste alors l'un des points d'ancrage du combat politique. Lors des élections, certains citoyens ne votent pas parce qu'ils veulent un représentant local ou national, mais juste parce qu'ils veulent un (dirigeant) qui appartienne à leur peuple. Ici, certains électeurs s'identifient plus à leur leader qu'à l'idéologie défendue par celui-ci. L'autochtonie participe à l'ascension de certains acteurs politiques. On a l'impression que dans les localités à divers peuples, les peuples autochtones veulent le pouvoir au détriment des autres peuples. Par conséquent, la considération autochtone prime sur l'intérêt des populations et met en mal l'organisation d'une véritable politique de gestion locale.

Les antagonismes et l'enjeu d'une compétition électorale entre les individus se font à partir d'une base ethnique ou d'appartenance à un terroir. Pour ce faire, certains candidats n'hésitent pas à battre campagne dans leurs fiefs politiques en langue vernaculaire non seulement pour mieux faire passer le message, mais également pour exprimer leur appartenance au peuple face à d'autres candidats. On ne peut pas omettre l'idée d'un attachement au terroir dans la

société car, « c'est un fait psychologique, social et historique » (M. Edzodzomo-Ela, 1993, p. 273).

Dans cette logique, le choix électoral ne dépend plus du programme mais de l'appartenance au peuple. Pour certains, c'est le « Fils du village » comme on l'entend très souvent dans la société. Dans ce cas de figure, le programme qui devrait être le fil conducteur de la campagne du candidat n'y compte pas. Le cas de Lambaréné où cohabitent une multitude de peuples, les leaders politiques sortent de la minorité sociologique Myéné peuple dit autochtone. Pour toujours garder cette position, les leaders politiques Myéné arrivent à s'entourer des peuples majoritaires notamment Fang (le peuple dit autochtone et le plus important démographiquement) et Nzebi (le peuple dit allochtone et le plus important démographiquement).

Ces derniers, (les leaders des communautés fang et nzebi) en recevant des privilèges entraînent leurs communautés respectives à soutenir les leaders Myéné. La conséquence directe est la pérennisation des leaders politiques aux postes politiques importants de la ville. C'est aussi une forme de géopolitique dans une ville aux peuples divers. Il y a un partage du gâteau. C'est un peu « la politique du ventre » pour emprunter l'expression de Jean-François Bayart.

Conscient de l'influence qu'exerce l'autochtonie sur les attitudes de partage du pouvoir, les gourous politiques s'en servent intelligemment pour étancher leur soif de pouvoir. Très importante, cette politique de cooptation est dans le même temps une forme de participation. Les responsables politiques en ont bien conscience et jouent sur cet aspect.

La preuve de la centralité de l'autochtonie dans l'échiquier politique à Lambaréné apparaît dans la distribution, au fil du temps, des fonctions électives aux suffrages directs et indirects. En atteste, le récapitulatif des différents maires centraux de la ville de Lambaréné de 1963 à 2018 (tableau 1).

N°	Noms et Prénoms	Législatures	Ethnies	Partis politiques
1	Onouvié Georges	1963-1965	Myéné	BDG
2	Charbonier Jean Georges	1965-1971	Myéné	BDG-PDG
3	Adjanopolo Étienne	1971-1974	Myéné	PDG
4	Remanda Raoul	1974-1997	Myéné	PDG
5	Mbééné Mayer Berthe	1997-2003	Makina	Indépendant
6	Aféne Victor	2003-2008	Fang	PDG
7	Akuré-Davin Séraphin	2008-2010	Fang	PDG
8	Akoghe Michel	2010-2013	Fang	Indépendant
9	Ayimambegwé Roger Valère	2013-2018	Akélé	PDG

(Source : conception et réalisation de l'auteur à partir de données de terrain).

Tabl. 1. Récapitulatif des différents maires centraux de la ville de Lambaréné de 1963-2018.

De 1963 à 2018, la gestion de la commune de Lambaréné est partagée par les trois ethnies dites autochtones (Myéné, Akélé, Fang) et une Makina. Le peuple Myéné a géré la commune de 1963 à 1997, ce quasi-monopole est dû aux avantages que tirent les ressortissants de cette communauté vis-à-vis du pouvoir. De 1997-2003, le poste de maire central échoit au peuple Makina par l'entremise de Berthe Mbéné Mayer. Déjà souligner que ce peuple ne fait pas partie des autochtones. Cette présence répond aux alliances politiques que se tissent le parti au pouvoir et certains partis de l'opposition et les indépendants, dans l'objectif d'avoir la majorité des conseillers ou pour déstabiliser un parti politique bien implanté dans la localité. De 2003 à 2013, ce fut le tour du peuple Fang. Cette gestion par le peuple Fang de la commune au détriment du peuple Myéné, certains lambaréens¹⁷ pensent que c'est le fait que depuis 1990 (voir tableau 2), le siège de député est la propriété privée des myéné et c'est une forme de partage de pouvoir au sein de la localité entre les peuples dits autochtones. Un mandat échoit au peuple Akélé de 2013 à 2018. Il faut souligner que la majorité des maires sortent du PDG, parti au

17. Habitants de la ville de Lambaréné.

pouvoir. Le passage de deux maires indépendants dont une Makina prouve et met en lumière les coalitions qui existent entre le pouvoir et les indépendants.

Pour ce qui est du poste de député, le tableau ci-dessous permet d'identifier les occupants et leur appartenance ethnique.

N°	Nom du titulaire	Ethnie	Nom du suppléant	Ethnie	Législature	Parti
1	Gnoudou Jean Mari	Guisir	-	-	1967-1973	BDG
2	Adjapolo Étienne	Myéné	-	-	1973-1980	PDG
3	Adjapolo Étienne	Myéné	-	-	1980-1985	PDG
4	Mboumba Étienne	Punu	-	-	1985-1990	PDG
5	Ranozinault Atoka E	Myéné	-	-	1990-1996	PDG
6	Mbourou John Joseph	Myéné	-	-	1996-2001	PDG
7	Onouvié Auguste R	Myéné	Akuré-Davin Séraphin	Fang	2001-2006	PDG
8	Onouvié Auguste R	Myéné	Ndong Henry	Fang	2006-2011	PDG
9	Onouvié Auguste R	Myéné	Ndong Henry	Fang	2011-2018	PDG

(Source : conception et réalisation de l'auteur à partir de données de terrain).

Tabl. 2. Récapitulatif des députés de la ville de Lambaréné de 1967-2018

De 1964 à 2018, nonobstant l'alternance des personnes au poste de député de la ville force est de constater que plusieurs communautés linguistiques ont occupé le siège, avec une forte prégnance des Myéné. Cependant, il faut subdiviser cette période en deux séquences ; à savoir de 1967-1990 et 1990-2018.

La période 1967-1990 connaît un partage entre les Myéné et les Mérié. Avec la mise en place du parti unique à partir de 1968, le choix des représentants du peuple à l'Assemblée nationale est laissé à la discrétion du Président-fondateur, c'est-à-dire le Président Albert

Bernard Bongo. C'est pourquoi, il n'était pas étonnant de voir un ressortissant d'une autre province être député dans une autre. Député de Lambaréné de 1985 à 1990, Étienne Mboumba fut un des bénéficiaires de cette logique. Il faut néanmoins mentionner qu'avant l'avènement du parti unique, un citoyen gabonais pouvait se faire élire sur toute l'étendue du territoire national¹⁸.

La seconde période 1990 à 2018 est celle du renouveau démocratique qui a ramené dans le système politique gabonais les élections libres et concurrentielles. Malgré ce retour à la démocratie multipartite, il importe de souligner que, hormis à Libreville (capitale du pays), il est rare de voir un ressortissant d'une autre contrée se faire élire dans une autre. La raison est à rechercher entre autres dans la revendication de l'autochtonie qui prévaut dans plusieurs localités du pays.

En un mot, dans l'intervalle temporel que couvre la présente étude, si le siège de député échoit au peuple Myéné, ce dernier, se sachant minoritaire, s'entoure du peuple Fang qui occupe le poste de suppléant. Le choix d'un originaire de la ville peut comporter deux explications au moins. Le premier est la capacité à fédérer les militants au tour de soi. La seconde est de donner au chef du parti l'impression que l'on maîtrise les populations de sa localité. Ce militantisme permet de promouvoir l'élu à des postes de responsabilité comme la nomination au sein d'un gouvernement.

Des tableaux 1 et 2, il apparaît que le problème de l'autochtonie est renforcé par les privilèges reçus par les ressortissants des communautés myéné d'abord puis fang. Le fait que ces peuples ont toujours été choisis par les tenants du pouvoir afin de représenter la localité porte à croire qu'ils ont le monopole politique. Les principales personnalités politiques de la ville de Lambaréné sont issues du peuple myéné. Il s'agit, entre autres, de Georges Rawiri,

18. Jean Marie Goundou originaire de la Ngounié fut député à Lambaréné en 1967-1973. Paul Marie Gondjout originaire de Lambaréné s'est fait élire dans l'Ogooué-Maritime de 1960-1961 et a été premier président de l'Assemblée nationale du Gabon. Pierre Claver Divungu originaire de la Ngounié, fut député dans l'Ogooué-Maritime de 1960-1961.

Rose Francine Rogombé¹⁹ ancienne présidente du Sénat, Richard Auguste Onouviet²⁰ ancien président de l'Assemblée nationale et Madeleine Berre, fille de Rose Francine Rogombé ministre de la Fonction publique.

Dans ces deux tableaux, pour la période 1990-2018 qui occupe l'étude, le peuple Mérié n'est pas représenté. Malgré l'apport de celle-ci dans le jeu électoral, ces ressortissants n'ont pas encore occupé un poste de responsabilité politique. L'autochtonie n'est pas étrangère à cet état de fait. Parce qu'il est considéré comme arriviste, le peuple Mérié se voit automatiquement exclu dans le partage des postes politiques à haute responsabilité. En réalité, il est généralement en arrière-plan puisque ces ressortissants occupent des postes d'adjoint au Maire du Premier arrondissement de la commune et de l'Hôtel de Ville de Lambaréné²¹. Il importe toutefois de souligner que, entre 1996 et 2018, le poste de maire principal du deuxième arrondissement est quasiment la chasse-gardée de Mérié.

N°	Noms et Prénoms	Legislatures	Ethnie	Parti politique
1	Mbollo Massala Jean de Dieu	1997-2003	Nzébi	PUP
2	Leyinda Pascal	2003-2013	Nzébi	PDG
3	Nguema-Mboumba Janvier	2013-2015	Fang	PDG
4	Koumba Brigitte	2015-2018	Sango	PDG

(Source : Conception et réalisation de l'auteur à partir des recherches de terrain).

Tableau n° 3 : Récapitulatif des différents maires du deuxième arrondissement de la commune de Lambaréné de 1996-2018

19. Personnalité politique (1942-2015). Première femme magistrate gabonaise. En 1993 lors de l'élection présidentielle, elle est directrice de Campagne du candidat Bongo pour le compte de la province du Moyen-Ogooué. Présidente de la République gabonaise par intérim en 2009.

20. Homme politique gabonais né en 1949 à Lambaréné. Plusieurs fois ministres de la République gabonaise.

21. 1^{er} arrondissement : Lucien Mitsombi (PDG) 3^e adjoint au maire, Hôtel de Ville : Yannick Mboumba (PDG) 1^{er} adjoint au maire, Jean Marie Ibinga (PDG) 2^e adjoint au maire (2003-2008). 1^{er} arrondissement : Corine Ilama (PDG), Hôtel de Ville : Brigitte Koumba (PDG) 2^e adjoint au maire (2008-2013). 1^{er} arrondissement : Corine Ilama 1^{er} adjoint au maire, Hôtel de Ville : Jonas Kombila 3^e adjoint au maire ; Pascal Lehinda 4^e adjoint au maire (2013-2018).

Tenant compte de la forte démographie du peuple Mérié notamment les Nzébi, les acteurs et partis politiques s'ajustent, car conscients que cette communauté est essentielle dans la balance électorale. Richard Auguste Onouviet a vite compris l'importance de la communauté Nzébi. Il en a fait un allié par l'entremise des personnalités telles que Jean de Dieu Mbollo Massala et de Joseph Boly plusieurs fois choisis comme directeurs de campagne du candidat PDG lors des échéances électorales.

Aux élections législatives de 2018, les deux candidats titulaires des partis les Démocrates et du PDG respectivement Séraphin Akuré-Davin et Janvier Nguéma-Mboumba tous deux issus du peuple fang ont pris des suppléants Nzébi. Ce fait n'est pas anodin. Il démontre le poids et l'importance que ce peuple peut apporter dans le jeu électoral à Lambaréné. La prise de conscience du peuple Mérié de son atout démographique est source de renversement de la logique traditionnelle qui consiste à le reléguer au second plan de la politique et de faire des autochtones les privilégiés. C'est dans cette dynamique récente que le peuple Mérié par l'entremise des Nzébi, désormais conscient de sa place non négligeable, revendique une place de choix. Ainsi, tout en reconnaissant que l'autochtonie demeure fortement présente dans l'échiquier politique lambarénéen, nombre de témoignages ne manquent pas de relever sa fragilisation. Pour Jérôme Bibang, « aujourd'hui la tendance politique change. On donne déjà une place aux populations arrivistes surtout les Nzébi qui sont nombreux à Lambaréné. Tu ne peux plus gagner une élection si tu ne comptes pas sur les Nzébi²² ». Daniel Aworet, quant à lui dit que, « tu vois en 2018, les candidats fang aux législatives ont pris comme suppléants des Nzébi. Pourtant, il y a d'autres communautés. Les Nzébi forment une force dans le domaine politique à Lambaréné²³ ». Odette Bangoyi ajoute qu'« un jour les Nzébi vont prendre le pouvoir politique de cette ville. RAO [Richard Auguste Onouviet] a toujours compté sur le peuple pour se faire élire²⁴ ».

22. Bibang Jérôme. Ebtretien du 20 décembre 2020.

23. Aworet Daniel. Entretien du 21 janvier 2019 à Lambaréné.

24. Bandoyi Odette. Entretien du 21 septembre 2020 à Lambaréné.

Conclusion

Lambaréné est un espace multiethnique où cohabitent les peuples autochtones et allochtones qui vivent en harmonie. Toutefois, dans cette harmonie se cache, au plan politique, le repli identitaire tenant à l'autochtonie. L'autochtonie s'invite fortement dans l'échiquier politique. Elle est déterminante dans la configuration et le partage de l'espace ainsi que des postes politiques. Elle a une teneur ethnique. Dans le jeu politique lambarénéen, les peuples autochtones ont une posture dominante sur les allochtones. Les postes de maire et de député sont essentiellement aux mains des ressortissants autochtones. Déjà présent pendant le monopartisme, cet état de fait demeure depuis la restauration du multipartisme qui, pourtant, permet des élections libres et concurrentielles. En général, on ne vote pas un programme mais bien un individu eu égard à son appartenance ethnique. Le cheminement récent de l'échiquier politique se caractérise toutefois par un rebattement poussif des cartes entre autochtones et allochtones. Tenant compte de leur nombre qui va crescendo, les peuples allochtones revendiquent de plus en plus une place importante sur l'échiquier politique.

Source et bibliographie

Source orales

N°	Noms et Prénoms	Âge (ans)	Profession	Date et lieu de l'entretien
1	AKURÉ-DAVIN Séraphin	63	Médecin-Maire-Député (PDG) puis député des Démocrates	9 septembre 2019 à Lambaréné
2	ALLOGHO Damien Olivier	53	Secrétaire de la Mairie du 2e arrondissement depuis 1996	30 décembre 2020 à Lambaréné
3	AWORET Daniel	81	Ancien Gendarme retraité	21 janvier 2019 à Lambaréné
4	BANGOYI Odette	58	Commerçante	21 septembre 2020 à Lambaréné
5	BIBANG Jérôme	80	Ancien comptable retraité	20 décembre 2020 à Lambaréné
6	BIKOKO Jean Jacques	78	Agent retraité de l'Asecna	3 septembre 2019 à Lambaréné
7	BOUNGOBA Lionel	55	Enseignant	21 janvier 2021 à Lambaréné
8	BOUSSAMBA Urland	45	Ouvrier	20 janvier 2021 à Lambaréné
9	KOBO Jean Vidal	50	Entrepreneur/Ancien conseiller municipal (PUP)	15 août 2019 à Lambaréné
10	NDONG Jeff	40	Enseignant	2 janvier 2021 à Lambaréné

Bibliographie

BAYART Jean François, 2006, *L'État en Afrique : La politique du ventre*, Paris, Fayard.

BLUM Claude, 2007, *Le dictionnaire Le Littré*, tome 9, Paris, Garnier.

CODJO RAWAMBIA Léopold, 1993, *Histoire des Galva du Gabon dès avant le 18^e jusqu'à la fin du 19^e siècle*, thèse d'histoire de l'Afrique, Université Paris 1, Sorbonne.

De Lespinay Charles, 2016, « Les concepts d'autochtone (indigenous) et de minorité (minority) », *Revue internationale interdisciplinaire, Droit et Cultures* n°72, Université Paris Nanterre, l'Harmattan, p. 19-42.

DESCHAMPS Hubert, 1962, *Traditions orales archives du Gabon*, Paris, Berger Levrault.

DIBI KOUADIO Augustin, 1994, *L'Afrique et son autre : la différence libérée*, Abidjan, Stratega Diffusion.

EDZODZOMO-Ela Martin, 1993, *De la démocratie au Gabon, les fondements d'un renouveau national*, Paris, Karthala.

MATSIENGUI MBOULA Fortuné, 2015, *Les élections politiques au Gabon de 1990 à 2011*, Paris, L'Harmattan.

MBOYI BONGO Serge, 2019, « La notion "d'autochtonie" : une ambiguïté lexicale dans un monde en mouvement », *Les Cahiers d'Histoire et Archéologie (CHA) n°17*, Gabon, p. 301-314.

MINKO MVE Bernarbin, 2003, *Gabon entre traditions et postmodernité*, Paris, L'Harmattan.

N'NEGHE Michelle, 2019, *Les relations sociales entre les Gabwa et les Fang de Lambaréné et des lacs*, Mémoire de Master en Histoire, Libreville-UOB.

OBENGA Théophile, 1989, *Les peuples Bantu migrations expansion et identité culturelle*, Paris, L'Harmattan.

RATANGA-ATOZ Ange François, 1999, *Les peuples du Gabon occidental (1839-1914)*, Libreville, Ed Raponda Walker.

RATANGA-ATOZ Ange François, 2009, *Les peuples du Gabon occidental, noirs et blancs du Gabon du 15^e au 20^e siècle*, tome 2, Libreville, CENAREST.

ROSSATANGA-RIGNAULT Guy, 2009, *L'État au Gabon, Histoire et institutions*, Gabon, Ed Raponda Walker.